

LA MALADIE ÉTATISTE DU PEUPLE

PRÉDITE ET ANALYSÉE PAR BASTIAT IL Y A 150 ANS

Jacob SHER *

« Examinons ce que vaut, d'où vient et où aboutit cette aspiration populaire qui prétend réaliser le Bien général par la Spoliation générale. » **Frédéric Bastiat** *La Loi*, 1850

L'Humanité tire des leçons de certaines expériences, moins des autres, se débarrasse de certaines maladies, mais en contracte de nouvelles... Une vieille maladie persiste, semble inguérissable... Elle secoue certains États démocratiques et empêche les États ex-socialistes de retrouver leur santé. Cette maladie se manifeste, par exemple, en France, par de périodiques convulsions de la société, par des grèves quasi-révolutionnaires, par des manifestations de masse, où des foules exigent de l'État-patron, de l'État-caissier des cadeaux, des faveurs et la réduction des prélèvements. Car le Grand, le Puissant, l'Omniprésent, l'Obèse État-Providence s'y occupe de tout, est responsable de tout, et le peuple en attend tout, le rend responsable de toute misère, de tout dysfonctionnement ou déficit. Croyant en l'État, le peuple demande tout de lui, et cette demande même rend l'État de plus en plus envahissant. On pourrait nommer cette maladie - *maladie étatiste du peuple*. Si elle ne touche pas tout le peuple, elle contamine fortement ce que les socialistes appellent "le peuple de gauche", et donc, en général, rend malades les nations où la gauche est forte. Quant au monde socialiste, les masses y ont été, par la terreur d'État, privées de responsabilité pendant des décennies, et, habitué à la passivité, le peuple immobile attend à présent, au milieu des ruines de la société collectiviste, des solutions de l'État.

La maladie est née il y a environ 150 ans, autour de l'an 1848, quand la démocratie, et en même temps les doctrines socialistes (notamment le marxisme, avec la parution du *Manifeste communiste* de Marx), ont fait des percées en Europe. C'est justement l'accouplement contre nature de la démocratie et du socialisme qui a engendré un virus de cette maladie que l'on peut définir comme l'obsession d'assurer le bonheur du peuple par l'action exclusive de l'État. Car la démocratie donne le pouvoir au peuple, et la doctrine socialiste suggère au peuple que seul le pouvoir d'État, sinon l'étatisation de toute la propriété, peut assurer la juste répartition des biens et la justice en général. En effet, depuis la naissance de la démocratie, et proportionnellement à la puissance du "peuple de gauche", la constante pression populaire forçait l'État libéral à prendre sur lui de nouvelles fonctions et attributions, élargir le secteur public, augmenter le nombre de fonctionnaires, donc augmenter sans cesse la pression fiscale. Ainsi, les prélèvements obligatoires sont passés en un siècle de 6-12% à 30-60% du produit national. ⁽¹⁾

Les jacobins de droite se prêtaient avec plaisir à ce jeu qui rendait leur cher État de plus en plus lourd. Lourd et obèse. Le virus étatiste se répandit dans l'organisme social et dans les esprits, paralysant et étouffant dans le peuple le sens de responsabilité.

L'économiste français Frédéric Bastiat a assisté à la naissance du virus, et il a immédiatement deviné sa nature pernicieuse et les troubles graves ou fatals que ce virus pourrait provoquer.

Bastiat a décrit la future maladie et ses effets avec une telle prodigieuse perspicacité, qu'un siècle et demi après, il n'est pas besoin de changer un mot à ses prophéties. Les vaccins qu'il propose d'avance n'ont rien perdu ni de leur efficacité ni de leur fraîcheur.

En 1848, dans l'article *Justice et Fraternité*, Bastiat s'attaque au dogme socialiste de la Fraternité, imposée par la Loi, c'est-à-dire à sa variante social-démocrate de redistribution des richesses par l'État, moyennant l'impôt. Il y décèle les germes d'une "bureaucratie dévorante", la menace de la multiplication « *de ces contributions indirectes, de cet argent arraché par force et par ruse, de ces pièges fiscaux tendus sur toutes les voies du travail, de ces entraves qui nous font plus de mal encore par les libertés qu'elles nous ôtent que par les ressources dont elles nous privent* ».

Les mannes distribuées par l'État coûteraient cher au peuple :

« *L'État ne peut avoir beaucoup d'argent qu'en épuisant tout le monde et les masses surtout. (...) Aujourd'hui qu'on a admis en principe que l'État est institué pour distribuer la richesse à tout le monde, il est naturel qu'on lui demande compte de cet engagement. Pour le tenir, il multiplie les taxes et fait plus de misères qu'il n'en guérit. Nouvelles exigences de la part du public, nouvelles taxes de la part de l'État, et nous ne pouvons que marcher de révolution en révolution. (...) Le peuple sera écrasé d'impôts, on fera emprunt sur emprunt; après avoir épuisé le présent, on dévorera l'avenir. (...) On verra le peuple tout entier transformé en solliciteur. Propriété foncière, agriculture, industrie, commerce, marine, (...) tout s'agitera pour réclamer les faveurs de l'État. Le Trésor public sera littéralement au pillage. Chacun aura de bonnes raisons pour prouver que la fraternité légale doit être entendue dans ce sens: «Les avantages pour moi, et les charges pour les autres.» L'effort de tous tendra à arracher à la législature un lambeau de privilège **fraternel**. Les classes souffrantes, quoique ayant le plus de titres, n'auront pas toujours le plus de succès; or, leur multitude s'accroîtra sans cesse, d'où il suit qu'on ne pourra marcher que de révolution en révolution* ». ⁽²⁾

Deux ans plus tard, les prévisions deviennent une réalité en France. La maladie se répand. Dans le chapitre "Services privés, service publique" du livre *Harmonies économiques*, Bastiat constate :

« *Quand l'État se charge de tout, il devient responsable de tout. Sous l'empire de ces arrangements artificiels, un peuple qui souffre ne peut s'en prendre qu'à son gouvernement (...). Quel triste spectacle offre maintenant la France! Toutes les classes souffrent, et, au lieu de demander l'anéantissement, à tout jamais, de toute spoliation légale, chacun se tourne vers la loi, lui disant: «Vous qui pouvez tout, vous qui disposez de la Force, vous qui convertissez le mal en bien, de grâce, spoliez les autres classes à mon profit. Forcez-les à s'adresser à moi pour leur achats, ou bien à me payer des primes, ou bien à me donner une instruction gratuite, ou bien à me prêter sans intérêt, etc. » C'est ainsi que la loi devient une grande école de démoralisation (...). La spoliation (...) finit par devenir toute une savante théorie qui a ses professeurs, ses journaux, ses docteurs, ses législateurs (...). Malheureuse, trois fois malheureuse la nation, où les questions se posent ainsi; où nul ne songe à faire de la loi la règle de la justice; où chacun n'y cherche qu'un instrument de vol à son profit, et où toutes les forces intellectuelles s'appliquent à trouver des excuses dans les effets éloignés et compliqués de la spoliation! »*

La même année, dans l'article *La Loi*, Bastiat indique l'origine de la maladie: "La spoliation légale, qui prend le nom de Socialisme". ⁽³⁾

Certes, les théories socialistes n'ont pas inventé l'habitude de puiser dans les caisses de l'État, mais elles ont contribué à le transformer d'un abus des élites en une maladie populaire légalisée, déclenchant une épidémie générale. En 1849, dans l'article *Paix et liberté*, Bastiat remarque ce changement :

« (...) Hommes de lettres, fonctionnaires de tout ordre, entrepreneurs, fournisseurs, banquiers, tout le monde DEMANDE, en France, et tout le monde s'adresse au budget. Et voici que le peuple, en masse, s'est mis de la partie. L'un veut des places, l'autre des pensions, celui-ci des primes, celui-là des subventions, ce cinquième des encouragements, ce sixième des restrictions, ce septième du crédit, ce huitième du travail. La société toute entière se soulève pour arracher, sous une forme ou sous une autre, une part au budget; et, dans sa fièvre californienne, elle oublie que le budget n'est pas un Sacramento où la nature a déposé de l'or, mais qu'il n'en contient que ce que cette société quêtuse elle-même y a versé.

Elle oublie que la générosité du pouvoir ne peut jamais égaler son avidité, puisque, sur ce fonds des largesses, il faut bien qu'il retienne de quoi payer le double service de la perception et de la distribution. Afin de donner à ces dispositions, quelque peu abjectes, l'autorité et le vernis d'un Système, on les a rattachées à ce qu'on nomme le principe de la **Solidarité**, mot qui, ainsi entendu, ne signifie autre chose que l'effort de tous les citoyens pour se dépouiller les uns les autres, par l'intervention coûteuse de l'État. Or, on comprend qu'une fois que l'**esprit de mendicité** devient système et presque science, en fait d'institutions ruineuses, l'imagination n'a plus de bornes ». ⁽⁴⁾

Sous ce mot de Solidarité se cache une nouvelle forme d'exploitation, plus hypocrite que l'ancien esclavage... Bastiat la décrit en 1848, dans l'article *L'État* :

« L'esclavage s'en va, grâce au Ciel (...). L'opresseur n'agit plus directement par ses propres forces sur l'opprimé. Non, notre conscience est devenue trop méticuleuse pour cela. Il y a bien encore le tyran et la victime, mais entre eux se place un intermédiaire qui est l'État, c'est-à-dire la loi même. (...) Nous lui disons: « (...) Je voudrais bien (...) prendre quelque peu sur le bien d'autrui. Mais c'est dangereux. Ne pourriez-vous me faciliter la chose? (...) Par ce moyen, j'arriverai à mon but en toute quiétude de conscience, car la loi elle-même aura agi pour moi, et j'aurai tous les avantages de la spoliation sans en avoir ni risques ni l'odieux!» (...)

Hélas! L'État n'a que trop de pente à suivre le diabolique conseil (...). L'État comprend donc bien vite le parti qu'il peut tirer du rôle que le public lui confie. Il sera l'arbitre, le maître de toutes les destinées: il prendra beaucoup, donc il lui restera beaucoup à lui-même: il multipliera le nombre de ses agents, il élargira le cercle de ses attributions; il finira par acquérir des proportions écrasantes. (...) Ainsi (naissent), dans le public des espérances, dans le gouvernement deux promesses: **beaucoup de bienfaits et pas d'impôts**. Espérances et promesses qui, étant contradictoires, ne se réalisent jamais. N'est-ce pas là la cause de toutes nos révolutions? Car entre l'État, qui prodigue les promesses impossibles, et le public, qui a conçu des espérances irréalisables, viennent s'interposer deux classes d'hommes: les ambitieux et les utopistes. Leur rôle est tout tracé par la situation. Il suffit à ces courtisans de la popularité de crier aux oreilles du peuple : « Le pouvoir te trompe; si nous étions à sa place, nous te comblions de bienfaits et t'affranchirions de taxes » ». ⁽⁵⁾

Autre conséquence de l'étatisation excessive de la vie sociale: la crise de l'enseignement public est permanente, inguérissable... L'énorme et lourde Machine de l'Éducation nationale tourne

mal, provoque périodiquement des explosions de colère des élèves et étudiants contre l'État-tuteur. En 1849, dans l'article *Maudit argent!*, Bastiat écrit :

« *Le plus pressé, ce n'est pas que l'État enseigne, mais qu'il laisse enseigner. Tous les monopoles sont détestables, mais le pire de tous, c'est le monopole de l'enseignement* ». ⁽⁶⁾

Tant que la Machine de l'Éducation nationale, exerçant un quasi-monopole, ne se changera en Éducation pluraliste, décentralisée, ses problèmes ne seront jamais résolus.

Dans maints pays à forte social-démocratie, les régimes de sécurité sociale ont perdu le caractère de l'assurance mutuelle qu'ils avaient à l'origine. Étatisés, devenus organismes de spoliation réciproque, ils sont déficitaires, parfois au bord de la faillite. Là où ce système est centralisé, il nécessite plus de fonctionnaires que de médecins. En 1850, dans le chapitre *Des Salaires* de son livre *Harmonies économiques*, Bastiat, réformateur ardent, partisan convaincu des associations ouvrières, de l'assurance sociale, avait prédit les effets désastreux de l'éventuelle centralisation ou étatisation des caisses ouvrières. La clairvoyance de Bastiat est époustouflante :

« (...) *Il faut que les sociétés de secours soient libres, circonscrites, maîtresses de leur statuts comme de leurs fonds. Il faut qu'elles puissent faire plier leurs règlements aux exigences de chaque localité.*

Supposez que le gouvernement intervienne. Il est aisé de deviner le rôle qu'il s'attribuera. Son premier soin sera de s'emparer de toutes les caisses sous prétexte de les centraliser, et pour colorer cette entreprise, il promettra de les grossir avec des ressources prises sur le contribuable. (...) Première injustice: faire entrer de force dans la société, et par le côté des cotisations, des citoyens qui ne doivent pas concourir aux répartitions de secours. Ensuite, sous prétexte d'unité, de solidarité (que sais-je), il s'avisera de fondre toutes les associations en une seule soumise à un règlement uniforme.

Mais je le demande, que sera devenue la moralité de l'institution quand sa caisse sera alimentée par l'impôt; quand nul, si ce n'est quelque bureaucrate, n'aura intérêt à défendre le fonds commun; quand chacun, au lieu de se faire un devoir de prévenir les abus, se fera un plaisir de les favoriser; quand aura cessé toute surveillance mutuelle, et que feindre une maladie ce ne sera autre chose que jouer un bon tour au gouvernement? Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, est enclin à se défendre; mais ne pouvant plus compter sur l'action privée, il faudra bien qu'il y substitue l'action officielle. Il nommera des vérificateurs, des contrôleurs, des inspecteurs. On verra des formalités sans nombre s'interposer entre le besoin et le secours.

Bref, une admirable institution sera, dès sa naissance, transformée en une branche de la police. L'État n'apercevra d'abord que l'avantage d'augmenter la tourbe de ses créatures, de multiplier le nombre des places à donner, d'étendre son patronage et son influence électorale. Il ne remarquera pas qu'en s'arrogeant une nouvelle attribution, il vient d'assumer sur lui une responsabilité nouvelle, et, j'ose dire, une responsabilité effrayante. Car bientôt qu'arrivera-t-il? Les ouvriers ne verront plus dans la caisse commune une propriété qu'ils administrent, qu'ils alimentent, et dont les limites bornent leurs droits. Peu à peu, ils s'accoutumeront à regarder le secours en cas de maladie ou de chômage, non comme provenant d'un fonds limité préparé par leur prévoyance, mais comme une dette de la Société. Ils n'admettront pas pour elle l'impossibilité de payer, et ne seront jamais contents des répartitions. L'État se verra contraint de demander sans cesse des subventions au budget.

Là, rencontrant l'opposition des commissions de finance, il se trouvera engagé dans des difficultés inextricables. Les abus iront toujours croissant, et on en reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage, jusqu'à ce que vienne le jour d'une explosion. Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre ou d'un préfet, même la subsistance, et dont les idées sont perverties au point d'avoir perdu jusqu'à la notion du Droit, de la Propriété, de la Liberté et de la Justice. (...)

Eh quoi! est-il donc si difficile de laisser les hommes essayer, tâtonner, choisir, se tromper, se rectifier, apprendre, se concerter, gouverner leurs propriétés et leurs intérêts, agir pour eux-mêmes, à leurs périls et risques, sous leur propre responsabilité; et ne voit-on pas que c'est ce qui les fait hommes? (...)

*Les socialistes, qui ne reculent jamais devant le despotisme pour arriver à leur fin, - car ils ont proclamé la souveraineté du but, - ont flétri la Responsabilité sous le nom d'**individualisme**; puis ils ont essayé de l'anéantir, et de l'absorber dans la sphère d'action de la **Solidarité** étendue au-delà de ses limites naturelles ». ⁽⁷⁾*

La haine de l'individualisme réunit toutes les tendances de la gauche - des plus modérés, "solidaristes", jusqu'aux plus extrêmes, collectivistes, anarchistes. En promettant la chimère d'un monde sans inégalités, sans douleur, ils fabriquent un monde sans responsabilité individuelle. Appliquée à dose forte, cette recette produit le goulag. À dose modérée, on obtient l'État-Providence obèse avec l'individu endormi, assisté, irresponsable. Pour Bastiat, ce n'est plus un homme, mais une bête de troupeau :

« La responsabilité! Mais c'est tout pour l'homme: c'est son moteur, son professeur, son rémunérateur et son vengeur. Sans elle, l'homme n'a plus de libre arbitre, il n'est plus perfectible, il n'est plus un être moral, il n'apprend rien, il n'est rien. Il tombe dans l'inertie, et ne compte plus que comme une unité dans un troupeau ». ⁽⁸⁾

L'homme démissionne dans ce système malade qu'est la social-démocratie. Cela veut dire qu'à la longue, le système social-démocrate devient de moins en moins démocrate, et de plus en plus socialiste. La classe d'assistés croît sans cesse, puisque il est presque plus avantageux de vivre des allocations de toute sorte, que du travail, dont les revenus sont de plus en plus rognés par des taxes, impôts, cotisations, contributions. Le secteur privé et les contribuables sont écrasés par des charges, destinées à couvrir les déficits du secteur étatisé et du système de la spoliation réciproque. L'épargne et les investissements en souffrent, le chômage accru en est une conséquence directe - généralement, son taux est proportionnel au taux des prélèvements. Les dégâts moraux sont encore plus désastreux que les dégâts matériels. L'homme assisté perd sa dignité. En 1847, dans l'article *Du communisme*, Bastiat décèle la nocivité du principe d'irresponsabilité de l'individu, de ce même principe qui a conduit le système socialiste à la chute finale :

« Là où les citoyens comptent trop sur les autorités, ils finissent par ne pas assez compter sur eux-mêmes, et la cause la plus efficace du progrès en est certainement neutralisée ». ⁽⁹⁾

Le principe de responsabilité individuelle est la base de notre civilisation. Dans le monde ouvert, compétitif où nous entrons de plein pied en cette fin de siècle, seules les nations qui misent sur l'individu responsable pourront marcher à la tête de l'humanité. Et elles seules auront

les moyens de la vraie Solidarité internationale et intérieure. Elles seules pourront aider les hommes et les nations, acceptant ce principe, à vivre debout et à avancer.

Les régimes socialistes ont démontré leur inanité, après des décennies d'expérimentation atroce, sanguinaire, inhumaine. Mort et enterré est le dogme pur de l'État collectiviste. Mais 150 ans d'endoctrinement socialiste, y compris en Occident, ont laissé dans les esprits les déchets des idées socialistes, les bribes de la foi aveugle en la capacité de l'État de faire le Bonheur commun.

C'est cela *la maladie étatiste du peuple* qui ronge nos sociétés, dégrade notre démocratie. Cette maladie rend l'État obèse, l'oblige à s'occuper de trop de choses à la fois et l'empêche de bien accomplir ses tâches naturelles et limitées. La guérison aussi bien de l'État que du peuple ne passe pas par un simple retour aux idées libérales. Remettre son destin aux mains des patrons, c'est encore renoncer à faire son bonheur soi-même (bien que les patrons aient, en démocratie, un pouvoir beaucoup plus limité que l'État). Faire son bonheur soi-même, c'est tendre à devenir maître, copropriétaire ou participant dans son entreprise, sa maison, sa ville, sa région, sa caisse d'assurance sociale et l'école de ses enfants, - dans la mesure du possible et de ses capacités. L'homme responsable, ce n'est pas autre chose. Que de tels hommes, qui existaient toujours, constituent la majorité du peuple, c'était cela le rêve de Bastiat. C'est aussi l'idéal démocratique. On y arrive, car la faillite des idées socialistes est inéluctable, puisqu'elles sont fausses - l'accumulation catastrophique des déficits sociaux, la répétition des convulsions sociales dans les pays où le secteur public est lourd, le prouvent sans contestation possible.

Décembre 1995

* Traducteur et publiciste.

(1) - *Table ronde* in F. Bastiat, *Ce qu'on voit*, Romillat, 1993, p.17.

(2) - *Œuvres économiques*, PUF, 1983, pp.118-119, 122.

(3) - *Idem*, pp.205, 215, 217, 158.

(4) - *Œuvres complètes*, Guillaumin, 1878, t.5, p.449.

(5) - *Idem*, t.4, pp.331-335.

(6) - *Idem*, t.5, p.92.

(7) - *Harmonies économiques*, Guillaumin 1851, ou Slatkine 1982, pp.390-391, 531-532.

(8) - *O.E.*, p.205.

(9) - *O.C.*, t.2, p.121.
